CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E108078** **VALABLE JUSQU'AU** **22/04/2027**

ÉDITÉ LE 20/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005

Raison sociale : BARDI ' CHAPE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/02/2017

Capital : 8 000

4 RUE DES SAUSSIS
70000 NOIDANS-LES-VESOUL

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL 483164612

Siret : 483 164 612 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4035542-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010883838804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010883838804

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/02/2026

Téléphone : 09 50 63 28 96 **Fax :**

Portable : 06 79 27 71 20

Responsabilité légale :
LAURENT JACQUES PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.bardi-chape.com/

E-mail : contact@bardi-chape.com

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 009 957 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection	5	23/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/02/2026 11:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E108078** **VALABLE JUSQU'AU** **22/04/2027**

ÉDITÉ LE **20/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2005
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 18/02/2017
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL 483164612

Siret : **483 164 612 00028**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 4035542-0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010883838804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010883838804

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/02/2026

Raison sociale : **BARDI ' CHAPE**

4 RUE DES SAUSSIS
70000 NOIDANS-LES-VESOUL

Téléphone : 09 50 63 28 96 **Fax :**
Portable : 06 79 27 71 20

Site Internet : http://www.bardi-chape.com/
E-mail : contact@bardi-chape.com

Responsabilité légale :
LAURENT JACQUES PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	23/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/02/2026 11:11

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.